

Revêtement en gazon synthétique 20mm sablé	1	9 900,00€	9 900,00€
Tests de conformité	inclus	inclus	inclus
Total de la réalisation		107.809,00€	107 809,00€

Plan de financement :

Entité	Pourcentage participative	Total hors taxes
Part Communale	40%	43 123,60€
DETR 2017	60%	64 685,40€
TOTAL	100 %	107 809,00€

Compte-rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le : 16/01/2017
et publication en mairie le :
18/01/ 2017

En conséquence, conformément aux orientations retenues pour la mise en œuvre de la programmation DETR 2017, **il est décidé** au Conseil municipal de donner pouvoir au Maire de solliciter une DETR au titre de l'année 2017 sur le programme présenté ci-dessus et de valider le plan de financement.

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP- LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP